

Pusey

info



Avril 2025

N°99

Renfort aux services techniques

Depuis le 7 avril, Loris Lagrange (au centre sur la photo) est en poste pour renforcer l'équipe des services techniques. Il vient en appui de Xavier Jeanmougin (à gauche) et Fabrice Perrot (à droite).

AIS - Interm'aide, ateliers chantiers d'insertion, interviendra toutes les 6 semaines pour l'entretien des espaces verts et du cimetière.



La Maison de l'Environnement et les composteurs : un engagement pour un avenir durable

À Pusey, la transition écologique passe aussi par des actions concrètes du quotidien. La Maison de l'Environnement de Vesoul, véritable centre de sensibilisation et d'accompagnement, joue un rôle clé dans cette dynamique. Parmi ses nombreuses initiatives (Obtention de réponses sur le tri des déchets, le compostage ou encore l'aide à l'achat d'un vélo électrique), elle permet aussi de parler environnement, soit à travers de conférences ou dans les écoles.

La promotion du compostage domestique occupe une place importante.

Pour encourager cette pratique, la C.A.V. met à disposition gratuitement des composteurs (bois) individuels de 400 ou 600 litres pour les habitants de Pusey.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le compostage ou obtenir un composteur, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison de l'Environnement-2 Place de la République à Vesoul.

03 84 75 59 15

Ensemble, adoptons des gestes responsables pour préserver notre cadre de vie !



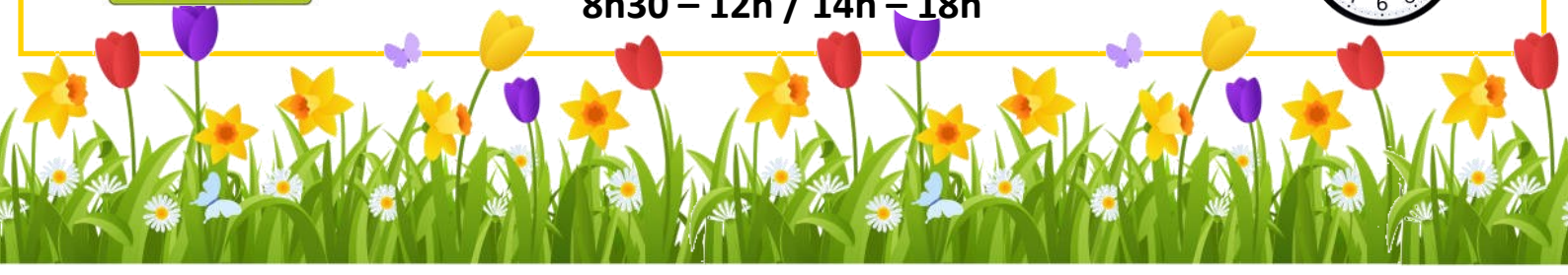
Déchetterie de Pusey - Rue du Bois Mourlot - 03 84 76 02 11

Important : Le badge est obligatoire et l'accès est refusé 10 minutes avant la fermeture.



Horaires d'été
du 1er mars au 31 octobre
du lundi au samedi :

8h30 – 12h / 14h – 18h



Retour sur les activités proposées par notre accueil de loisirs éducatifs durant les vacances de février

Pendant les vacances, du 24 au 28 de février 2025, les enfants ont eu l'opportunité de vivre des expériences enrichissantes à travers deux programmes passionnants : le "Carnaval des métiers" et une aventure nature en gîte à Noidans-le-Ferroux.

Carnaval des métiers : une découverte ludique du monde du travail.

Pour les enfants de 3 à 12 ans, ces vacances ont été placées sous le signe de la découverte et de la curiosité. À travers le Carnaval des métiers, ils ont pu s'immerger dans les professions de leurs parents et explorer des métiers qui font partie de leur quotidien.

Au programme :

Rencontre avec la boulangerie « Du Pain à la Gourmandise » de Pusey, pour comprendre la magie de la fabrication du pain et des viennoiseries.



Découverte du métier de pompier, avec une présentation du matériel et une initiation aux gestes de secours (Merci aux sapeurs-pompiers de la caserne de Haute-Saône à Vesoul qui ont accueilli les enfants).

Immersion dans le monde médical, où la maman d'un des enfants leur a montré comment soigner les petits bobos.



Atelier musical, pour apprendre à jouer de nouveaux instruments et comprendre le métier de musicien (avec le papa d'un des enfants).

Tous ces métiers ont été abordés avec pédagogie et amusement !

Grâce à ces rencontres, les enfants ont pu éveiller leur curiosité et mieux comprendre le monde du travail qui les entoure.

Une aventure au cœur de la nature pour les 7-12 ans

Pour les plus grands, direction Noidans-le-Ferroux, où un séjour en gîte nature leur a permis de se reconnecter à l'environnement et de vivre une expérience inoubliable.

Durant cette aventure, les jeunes ont participé à de nombreuses activités en plein air Ateliers écologiques : sensibilisation à la nature et actions pour la préserver.



Construction de nichoirs à oiseaux en bois, une belle manière d'aider la biodiversité locale.

Jeux et explorations en forêt, pour apprendre tout en s'amusant.

Veillées au coin du feu, avec contes et chansons pour des soirées chaleureuses et pleines d'émotions.

Ce séjour a été l'occasion pour eux d'apprendre tout en s'amusant, de développer leur autonomie et de partager des moments conviviaux avec leurs camarades.



Grâce à ces initiatives, les vacances de février ont été à la fois éducatives et magiques, laissant de beaux souvenirs à tous les enfants participants.

Merci aux animateurs et aux parents !



Lutte contre le frelon asiatique :

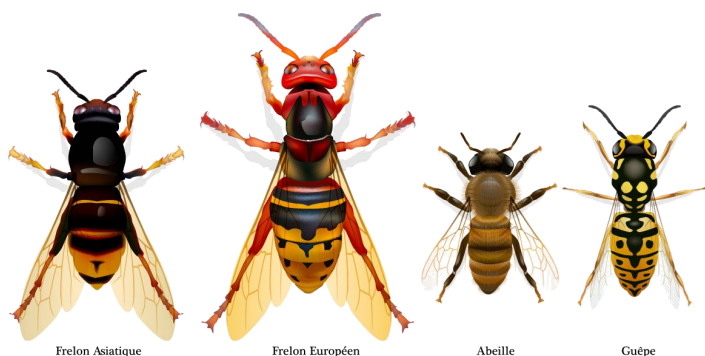
« On peut déjà s'informer »

Avec le retour des températures printanières, les frelons asiatiques refont leur apparition. Pour limiter leur prolifération, la communauté d'agglomération de Vesoul met en place une campagne de piégeage et distribue des pièges aux communes de son territoire. **Une réunion d'informations est prévue le**

vendredi 18 avril

19h (durée environ 1h)

à la Maison Municipale et des Associations



Cérémonie du 8 mai

10h15

Cérémonie au Carré Militaire du cimetière de Pusey

11h30

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Pusey

12h00 Apéritif à la salle Polyvalente de

Pusey auxquels sont conviés tous les habitants de Pusey

12h30

Repas à la Salle Polyvalente de Pusey auquel sont invités tous les habitants de Pusey âgés de plus de 70 ans au cours de l'année, le Personnel Communal et les membres du Conseil Municipal



Le Comité des Fêtes vous informe qu'il **reste des places** pour la sortie au PAL dans l'Allier (+ de 1000 animaux et 33 attractions)

samedi 24 mai

Bus + entrée = 30 €. Départ mairie de Pusey 5h00 retour vers 22h00. Réservations Josette Py au 09 75 79 14 54 (heures des repas).

Pusey



Dimanche

27
Avril

www.pusey.fr

Comité des fêtes

De 8h à 18h



Buvette et petite restauration

Réservation au plus tard le 18 avril 2025.

Josette PY 23 rue Gustave Courtois à PUSEY

TEL : 09 75 79 14 54 (heures des repas)

Fiche d'inscription à remplir

prévoir copie de la carte d'identité recto verso

Numéro d'immatriculation du véhicule et liste des objets vendus.

Accueil des exposants à 7h

Tarif exposants : 10 € l'emplacement de 5 mètres

Pusey



Vendredi

9
Mai

www.pusey.fr

Comité des fêtes

Sortie à Paris

CONCOURS[®] Lépine



2 options : Journée libre à Paris ou visite du salon de l'innovation, concours Lépine à la foire de Paris, porte de Versailles

Tarifs : Bus seul : Puséens : 40 €

Bus + entrée salon : Puséens : 45 € (- de 6 ans : 40 €)

Attention : 1 seul Bus de 53 places

Réservations jusqu'au 19 avril :

Chez Josette Py au 09 75 79 14 54 (heures des repas)

Paiement en espèce ou par chèque à l'ordre du comité des fêtes de Pusey

Mairie : Permanence des élus et secrétariat

Tous les mardis de 18h à 19h et les samedis de 10h à 12h, les élus sont présents à la mairie pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

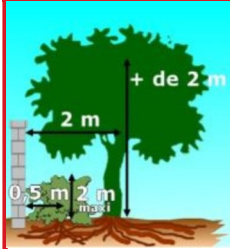
Pour vos démarches administratives, le secrétariat de la Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Ainsi que les 1er et 3ème samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences
des élus



Civisme



En respect pour le voisinage, les arbres, arbustes et haies en limite de propriété ou débordant sur la voie publique doivent être taillés. Le produit de ces tailles doit être impérativement conduit à la déchetterie. Si les contrevenants ne remplissent pas leurs obligations, la Commune de Pusey se verra dans l'obligation de faire intervenir une entreprise et d'adresser la facture aux personnes concernées.

L'entretien des trottoirs : C'est une nécessité évidente pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène.

L'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique :

Désherbage, démoussage compris ramassage, balayage, entretien des végétaux (taille des haies, élagage ...)



Les feux sont formellement interdits !

Les horaires à respecter pour les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, sont les suivants :

Jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Stationnement : Il est rappelé que par arrêté municipal, il est formellement interdit de stationner sur les trottoirs.

Les forces de l'ordre seront sollicitées pour sanctionner les contrevenants.



Containers OM et Recyclage : Les bacs verts et jaunes doivent être sortis la veille et **rentrés** après le passage des services. En aucun cas, ils ne doivent rester sur l'espace public.



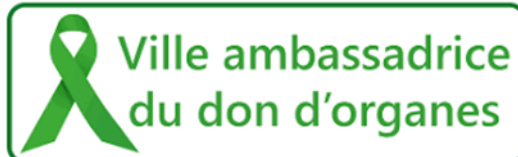
Pour l'enlèvement des « monstres » ou encombrants : Dernier vendredi de chaque mois en mairie obligatoire jusqu'au lundi précédent le vendredi de ramassage.



Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines et les mégots sont interdits sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Il est demandé aux propriétaires de respecter scrupuleusement au respect de cette réglementation.



Pusey : un engagement pour la vie !



Nous avons le souhait de faire de Pusey un village ambassadeur du don d'organes. Mais que signifie cet engagement ?

Un village ambassadeur du don d'organes est une commune qui s'engage à sensibiliser ses habitants à l'importance du don d'organes, à informer sur le droit de chacun à exprimer son choix et à encourager la discussion au sein des familles.

Chaque année, des milliers de vies sont sauvées grâce aux greffes d'organes, mais trop de patients restent en attente, faute de dons suffisants.

80 % des Français sont favorables au don de leurs organes, cependant, 47 % des Français seulement ont cette conversation avec leurs proches, ce qui amène à un taux de refus de 36 % lorsqu'il devrait être à 20 %.

En tant que village ambassadeur, nous souhaitons lever les tabous, partager des témoignages et encourager chacun à réfléchir et à exprimer sa position sur ce sujet vital.

Nous organiserons prochainement des rencontres et des actions de sensibilisation pour répondre à vos questions et vous permettre d'en parler avec vos proches.

Ensemble, faisons de Pusey, un village solidaire et engagé pour la vie !



Nouveau Feu Récompense

Toujours sensible à la problématique de la vitesse des véhicules qui circulent dans le village, le conseil Municipal a décidé d'installer un 2ème « Feu Récompense ». Il est en service depuis quelques semaines rue Gustave Courtois à la sortie de Pusey direction Vesoul.

Tout comme le 1er feu, il est paramétré pour être au rouge en l'absence de véhicules et basculer au vert lorsque la vitesse des véhicules détectés en approche est en-dessous de la vitesse maximale autorisée soit 50 km/h. Le petit panneau sous le feu indique que seul les cyclistes sont autorisés à passer lorsque le feu est rouge.

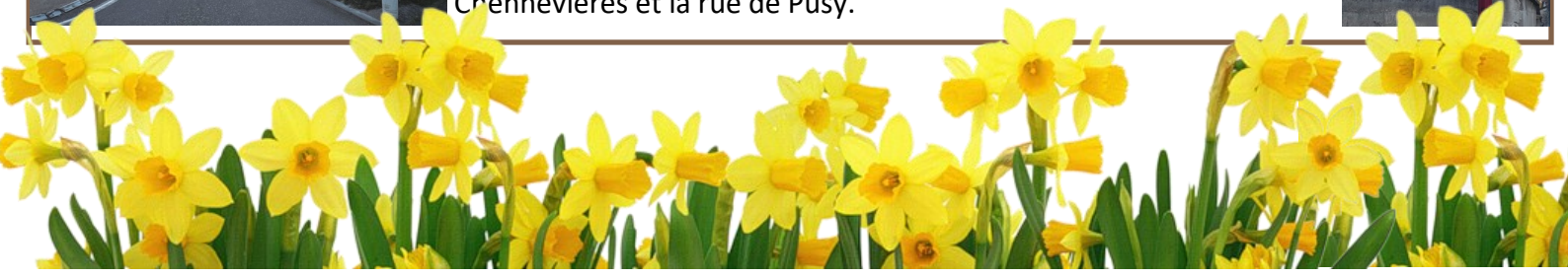
Pour rappel, ne pas s'arrêter à un feu rouge est une infraction du Code de la route. Cette sanction entraîne une contravention de classe 4 avec une amende forfaitaire de 135€ qui peut être minorée à 90€ en cas de paiement rapide ou majorée à 375€ en cas de paiement retardé. Le non-respect de l'arrêt au feu rouge entraîne le retrait de 4 points et parfois, selon la situation, une suspension du permis.



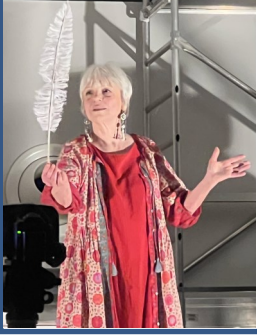
Miroirs de sécurité grand angle

Toujours pour la sécurité des automobilistes piétons cyclistes et autres usagés, deux miroirs de sécurité ont été posés.

L'un au bas de la rue des vergers, l'autre au carrefour de la rue des Chennevières et la rue de Pusy.



C'était « Un vrai Bonheur »



Marie-Pierre Glanclaude, bien que Vésulienne, a fait ses classes à Cambridge, aux États-Unis. C'est avec une bande de copine Parisienne qu'elle a créé l'association les « Contes Leu » en référence à St Leu (région Parisienne).

Elle est revenue à Vesoul et grâce à la Médiathèque de Pusey, nous avons pu assister à un spectacle de contes, ce fut un « Vrai bonheur » !



Concours communal de maisons fleuries 2025

La remise des prix du concours communal de maisons Fleuries a eu lieu le samedi 12 avril à 11 heures au sein de la Maison Municipales et des Associations à Pusey. Les 17 lauréats ont été reçus par les élus et mis à l'honneur pour leur participation à l'embellissement de notre commune au travers du fleurissement de leur propriété, de l'entretien des espaces publics ou par leur aide bénévole au jardin pédagogique de l'école.



Un chèque cadeau d'une valeur nominale de 50 euros à valoir à la Pépinière chez Monsieur et Madame Philippe et Rachel Rousselle de Pusey leur a été remis.

Nous remercions vivement tous les lauréats pour leur implication, leur travail, patience et amour de la nature.

Au théâtre... un soir

L'Association Détente de Pusey proposait sa traditionnelle soirée théâtre le 29 mars dernier. Ce fut une nouvelle fois un franc succès avec une salle comble. La troupe des Tréteaux Portusiens ont une fois encore, amusé les puséens avec une pièce de Laurent Ruquier, « La presse est unanime ».



Médiathèque : date à retenir

Le 21 mai prochain, la médiathèque de Pusey accueillera un sportif, conteur et musicien pour le spectacle **Ukulélé Vélo Tour : Cie Antirouille**.

Chaque année, Olivier Hermann fait un tour de France à vélo pour présenter son spectacle et soutenir sa démarche sportive. Cette année, sa tournée le conduira de Nancy et à Forcalquier, soit 1500 km de petites routes, de nuits en bivouac dans la nature, et ce périple sera agrémenté d'une douzaine de spectacles dans les médiathèques et les théâtres.



Il posera sa tente dans la médiathèque de Pusey le 21 mai prochain, et présentera aux Puséens un spectacle de 50 minutes en immersion relatant son voyage à vélo comme un art de vivre, le tout accompagné de ses chansons comme après une bonne balade, au coin du feu. Ce spectacle s'adresse à tout public dès 6 ans.

Le 21 mai 2025, à 15h, c'est donc à la médiathèque de Pusey qu'il posera sa tente.

<http://www.ukuvelo.fr>

